



Rapport annuel de l'école Antoine-Girouard et de son conseil d'établissement 2020-2021



TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'établissement	2
Évaluation du projet éducatif.....	3
Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.....	5
Rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2020-2021	6
Évaluation de l'atteinte des objectifs de notre projet éducatif	8

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le contexte éducatif de l'école Antoine-Girouard étant sensiblement le même que lors de l'élaboration du projet éducatif, nous vous référons à la présentation de l'établissement qui s'y trouve. Nous vous invitons à la consulter en cliquant sur le lien ci-dessous.

file:///M:\ECHANGES_ADMIN\adm%20113\Projet%20éducatif\2020-2021\Projet%20éducatif%20version%20finale%202019-2023.docx

ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'évaluation du projet éducatif et du plan d'action a été effectuée par le comité de pilotage du projet éducatif et pédagogique. Ce comité est composé d'une enseignante par cycle, des deux orthopédagogues et de la direction d'école. Nous avons tenu deux rencontres où nous avons analysé les résultats des élèves en lecture. Nous avons également analysé les résultats du sondage visant à déterminer le sentiment de sécurité des élèves à l'école de même que la consultation qui a été faite auprès des parents sur leur satisfaction concernant la communication école-famille. Ces deux derniers aspects sont fonction de l'orientation III du PEVR du centre de services scolaire, soit être un milieu stimulant, sain et sécuritaire. Les différentes rencontres ont donné lieu à des discussions pédagogiques enrichissantes autour des résultats et des moyens inscrits à notre plan d'action.

Nous avons révisé les moyens utilisés, évalué leur application et leur efficacité, puis fait des modifications au plan d'action pour l'année scolaire 2021-2022. Notre but étant de nous améliorer d'année en année afin de favoriser la réussite des élèves tant sur le plan académique que sur le plan social. Cette démarche pédagogique sera poursuivie tout au cours de l'année scolaire à venir par le biais des rencontres cycle et des rencontres collaboratives.

Dans un premier temps, les membres du comité pédagogique se sont penchés sur les moyens mis en place pour l'atteinte de nos objectifs, particulièrement en lecture. Cette évaluation est difficile à faire pour l'année scolaire 2020-2021, puisque la modification à l'instruction annuelle 2020-2021 a fait en sorte que les élèves n'ont pas réalisé d'épreuves de fin d'année ni d'épreuves ministérielles. Toutefois, nous avons fait un suivi des résultats en lien avec le taux de réussite au sommaire de l'année scolaire 2020-2021 en lecture. Les discussions pédagogiques avec le comité d'une part et avec les enseignants d'autre part, nous ont amenés à conclure que le taux de réussite au sommaire de l'année est difficilement comparable avec les résultats aux épreuves. C'est pourquoi nous avons noté le projet éducatif pour les cibles en lecture sans amélioration significative, car il n'est pas possible de faire de comparaisons entre les taux de réussite provenant des résultats aux épreuves et les taux de réussite suite à des examens maison.

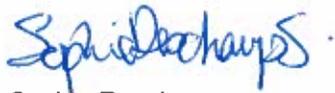
Toutefois, les discussions pédagogiques qui ont eu lieu ont permis de dégager les pratiques à poursuivre et les pratiques à modifier. Cela a été noté au plan d'action et sera l'objet d'un suivi en rencontre cycle.

Des discussions similaires ont eu lieu avec le comité sur le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Nous sommes satisfaits des suivis qui ont été faits suivant les signalements de cas d'intimidation. La démarche du plan de lutte est de plus en plus claire pour les élèves, les intervenants et les parents. Nous pensons que chaque intervention, que ce soit dans les classes ou en individuel, a un effet sur le sentiment de sécurité des élèves à notre école. Cela se traduit d'ailleurs dans les

résultats aux questions de notre sondage. À ce sujet, nous vous référons à la section traitant du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Aussi, un sondage a été envoyé aux parents de notre école pour évaluer leur satisfaction quant à la collaboration école-famille. L'élaboration de ce sondage d'une vingtaine de questions a été faite en collaboration avec les membres du conseil d'établissement. Nous avons reçu 71 réponses à ce sondage de la part des parents sur quelque 240 familles. Le taux de satisfaction de ces parents est de 8,3 sur 10, ce qui est un taux au-delà de la cible de 8 sur 10 fixée au projet éducatif. Nous sommes satisfaits de ce taux, mais nous tendons toujours à améliorer la collaboration et la communication entre l'école et les familles de nos élèves.

La démarche d'évaluation de notre projet éducatif a été également faite par les membres du conseil d'établissement lors de la séance du 23 novembre 2021. Ce fut l'occasion de parler des objectifs du projet éducatif, des moyens que nous avons mis en œuvre pour l'atteinte de nos cibles et des résultats obtenus. Je remercie tous ceux qui ont participé à l'exercice d'évaluation de notre projet éducatif et du plan d'action pour l'année scolaire 2020-2021. Les résultats de l'évaluation se trouvent dans les tableaux de bord qui suivent la présente section.



Sophie Deschamps
Présidente du Conseil d'établissement



Sylvie Landry
Directrice de l'école Antoine-Girouard

ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Après un arrêt de la fréquentation scolaire de mars à juin 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, le retour à l'école s'est effectué en fonction des règles édictées par la santé publique. Celles-ci imposaient un cadre très rigide et structurant faisant en sorte que les élèves évoluaient toujours avec le même groupe d'enfants. Que ce soit en classe, au service de garde ou des dîneurs, de même qu'aux récréations, ils étaient toujours dans la même zone avec les mêmes camarades. Aussi, il faut noter que nous offrions deux plages horaires pour les récréations et sur l'heure du dîner, permettant la distanciation physique entre les élèves. Ceci diminuant par le fait même le nombre d'élèves présent en même temps dans la cour et par conséquent, le nombre d'élèves à surveiller.

Nous avons constaté que cette surveillance accrue en fonction des zones où évoluait chacun des groupes a fait diminuer le nombre de conflits entre les enfants. Autant les enseignants que les éducatrices spécialisées ont noté le faible nombre de conflits. Il apparaît toutefois que dans la seconde portion de l'année scolaire, les situations ou le dénigrement, la violence verbale et certaines formes d'intimidation ont augmenté. Nous attribuons cela au fait que les élèves n'avaient pas la possibilité de changer de lieu pour jouer ni la possibilité de jouer avec d'autres enfants que leurs camarades de classe. La fatigue pandémique et l'exaspération face à certaines relations plus difficiles peuvent expliquer cet état de fait.

Toutefois, nous constatons que le sentiment de sécurité des élèves est meilleur suite au sondage fait par l'école en mai 2021 que lors du sondage fait auprès d'eux en 2017. En effet, l'école s'est inscrite à la chaire de recherche sur le climat scolaire et la violence à l'école de l'Université Laval. Cette inscription nous donnait accès à un questionnaire de plus de cent questions que nous pouvions administrer aux élèves de notre école permettant l'évaluation du sentiment de sécurité des élèves.

Pour assurer la validité du sondage, l'éducatrice spécialisée de l'école qui a assuré la passation du questionnaire avec chacune des classes. Le résultat de 9,3 sur 10 au sondage, bien que plus élevé que ce à quoi nous nous attendions et plus élevé que notre cible de 9 sur 10, nous maintenons notre volonté de réduire les situations conflictuelles, de violence et d'intimidation qui peuvent exister dans notre école. Nous pensons que le soutien aux comportements positifs et les suivis rapides des événements par l'ensemble des intervenants contribuent à l'augmentation du sentiment de sécurité des élèves. Le comité qui supervise le plan de lutte contre la violence et l'intimidation et le mode de vie se réunira périodiquement durant l'année pour voir au maintien du climat et au sentiment de sécurité des élèves. Il y aura un autre sondage en mai 2022 pour évaluer à nouveau le sentiment de sécurité des enfants.



Sylvie Landry, directrice



Bilan de la Présidente du Conseil d'établissement École Antoine-Girouard Année scolaire 2020-2021

Constitution du Conseil

Pour l'année scolaire 2020-2021, le Conseil d'établissement de l'école Antoine-Girouard était constitué de 12 membres, soit 5 membres parents d'élèves, 2 membres parents substitués et 5 membres du personnel de l'école.

Réunions

Le Conseil d'établissement s'est réuni à dix reprises (8 septembre, 20 octobre et 24 novembre 2020; 26 janvier; 23 février; 17 mars; 30 mars; 27 avril; 25 mai, et 15 juin 2021). Il est à noter que, mise à part la première rencontre de septembre, les conseils se sont tenus, dû aux circonstances imposées par la COVID-19, par vidéoconférence. Les rencontres régulières ont servi à la gestion courante des activités de l'école. Les membres du Conseil d'établissement, tel que décrit dans leurs rôles et responsabilités, ont été informés et consultés. Après discussions et conformément aux pouvoirs qui leur sont conférés, ils ont été informés, ont adopté et ont approuvé plusieurs résolutions sur différents sujets.

Parmi ces sujets, certains ont retenu mon attention comme étant plus significatifs :

- L'activité de la rentrée : les cornets de crème glacée, très appréciée de tous;
- L'initiative prise de recréer le défi des cubes énergie dans une version maison;
- L'organisation structurée de l'enseignement à distance;
- Le projet éducatif et la communication école-famille;
- La mise en place de façon autonome et proactive d'un système de tutorat pour les élèves vivant les fermetures de classe ;
- Tous les moyens mis en place, cette année également, par l'école Antoine-Girouard en période de COVID-19 pour rester près de ses élèves et l'engagement qui anime son équipe.

Dépenses du fonds à destination spéciale

Cette année encore, dû aux contraintes sanitaires, plusieurs dépenses régulières en temps normal n'ont pas eu lieu. Voici ce qui a été fait entre septembre et fin février :

- Spectacle de la rentrée « Club Récré-Action »
Coût : 502.37\$
- Achat de livres pour la bibliothèque
Coût : 2000\$

Remerciements

En tant que Présidente du Conseil d'établissement de l'école Antoine-Girouard, je souhaite remercier tous les membres du Conseil ainsi que la Directrice, Madame Sylvie Landry, pour leur participation active et constructive aux réunions. Un remerciement particulier aux bénévoles de la bibliothèque, Madame Lucie Lavoie, Madame Joëlle Jreije et Madame Lorraine Arpin qui contribuent année après année à rendre notre école si vivante.

J'aimerais également, au nom des membres du conseil, remercier l'ensemble du personnel qui s'implique activement dans la vie de notre établissement scolaire et qui contribue grandement au succès de tous les élèves de cette école. Malgré les fermetures de classes et les directives de la Santé publique, les défis quotidiens ont été, cette année encore, couronnés de succès.

Merci à toute l'équipe d'avoir la sécurité, l'éducation et le bonheur de nos enfants à cœur,



Sophie Deschamps
Présidente du Conseil d'établissement 2020-2021

Rapport annuel de l'école : évaluation du projet éducatif

NOTRE MISSION :	À l'école Antoine-Girouard, nous nous engageons à collaborer pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.
NOTRE VISION :	À l'école Antoine-Girouard, nous faisons biller l'engagement, la collaboration et le respect.
NOS VALEURS :	Respect, engagement et collaboration

OBJECTIF 1.1	D'ici juin 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 2 ^e année.
OBJECTIF 1.2	D'ici juin 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 4 ^e année.
OBJECTIF 1.3	D'ici juin 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 6 ^e année.
OBJECTIF 2.1	D'ici 2022, augmenter de 8,8 à 9 sur 10 la perception du sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école.
OBJECTIF 2.2	D'ici 2022, augmenter de 7,46 à 7,8 sur 10 la satisfaction des parents de l'école quant à la collaboration école-famille.

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation I	Objectif I.1 D'ici 2023, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 2 ^e année.	Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 2 ^e année.	2 ^e année 84,2% Cible : 87,2%	Pour la seconde année consecutive, il n'y a pas eu d'épreuves CSP de fin de cycle. Nous avons choisi de faire une analyse à partir des résultats finaux des élèves de 2 ^e année.		→ : Aucune amélioration significative	L'évaluation de cet objectif n'est pas possible en raison de la modification au régime pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021. L'absence d'épreuves obligatoires ne nous permet pas de procéder à l'évaluation de l'atteinte des cibles du projet éducatif pour la lecture. Nous avons conservé les mêmes moyens qu'en 2020-2021, soit : encourager le plaisir de lire tous les jours, enseigner explicitement les stratégies de lecture à partir de notre référentiel-école et varier les dispositifs en lecture. Nous vous référons au plan d'action 2021-2022 pour avoir accès à la mise en œuvre de ces moyens.
	Objectif I.2 D'ici 2023, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 4 ^e année.	Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 4 ^e année.	4 ^e année 87,8% Cible : 90,8%	Pour la seconde année consecutive, il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles de fin de cycle. Nous avons choisi de faire une analyse à partir des résultats finaux des élèves de 4 ^e année.		→ : Aucune amélioration significative	L'évaluation de cet objectif n'est pas possible en raison de la modification au régime pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021. L'absence d'épreuves obligatoires ne nous permet pas de procéder à l'évaluation de l'atteinte des cibles du projet éducatif. Nous avons conservé les mêmes moyens qu'en 2020-2021, soit : encourager le plaisir de lire tous les jours, enseigner explicitement les stratégies de lecture à partir de notre référentiel-école et varier les dispositifs en lecture. Nous vous référons au plan d'action 2021-2022 pour avoir accès à la mise en œuvre de ces moyens.

	<p>Objectif 1.3 D'ici 2023, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 6^e année.</p>	<p>Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 6^e année.</p>	<p>6^e année 90,2%. Cible : 93,2%</p>	<p>Pour la seconde année consécutive, il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles de fin de cycle. Nous avons choisi de faire une analyse à partir des résultats finaux des élèves de 6^e année.</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>→ : Aucune amélioration significative</p>	<p>L'évaluation de cet objectif n'est pas possible en raison de la modification au régime pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021. L'absence d'épreuves obligatoires ne nous permet pas de procéder à l'évaluation de l'atteinte des cibles du projet éducatif.</p> <p>Nous avons conservé les mêmes moyens qu'en 2020-2021, soit : encourager le plaisir de lire tous les jours, enseigner explicitement les stratégies de lecture à partir de notre référentiel-école et varier les dispositifs en lecture. Nous vous référons au plan d'action 2021-2022 pour avoir accès à la mise en œuvre de ces moyens.</p>
<p>Orientation III</p>	<p>Objectif 2.1 D'ici 2023, augmenter de 8,8 à 9 sur 10 la perception du sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école.</p>	<p>Sondage aux élèves sur leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école.</p>	<p>8,8 sur 10 Cible : 9 sur 10</p>	<p>9,3 sur 10</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>↑ : Amélioration</p>	<p>Nous conservons l'application du programme Ribambelle et les ateliers d'habiletés sociales, puisque l'équipe croit en ces moyens pour travailler l'anxiété chez les enfants de même que la résolution de conflits.</p> <p>Nous poursuivons l'enseignement des comportements attendus et le soutien aux comportements positifs, puisque cela fait directement référence à notre mode de vie. De plus, nous voyons que cela porte fruit.</p> <p>La valorisation de notre plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation est également un moyen concret qui donne des résultats.</p>

<p>Objectif 2.2 D'ici 2023, augmenter de 7,46 à 7,8 sur 10 la satisfaction des parents de l'école quant à la collaboration école-famille.</p>	<p>Le taux de satisfaction à un sondage de la commission scolaire en 2017.</p> <p>7,46 sur 10</p> <p>Cible : 7,8 sur 10</p>	<p>8,9 sur 10</p> <p></p>	<p>↑ : Amélioration</p>	<p>Les moyens énoncés au plan d'action demeureront les mêmes puisque nous croyons que ceux-ci sont efficaces. Nous désirons cependant diminuer le délai de réponse et favoriser les communications par appels téléphoniques lorsque la situation est plus délicate.</p> <p>Nous désirons conserver la favorisation d'activités en classe avec les parents lorsque le contexte sanitaire le permet. Bien que les parents ne peuvent venir à l'école en raison des restrictions sanitaires, nous reprendrons cette collaboration lors du retour à normale. Fait à noter, les bénévoles à la bibliothèque</p> <p>Nous avons conservé le moyen « interventions précoces » en ajoutant dans les ressources l'établissement et le suivi des plans d'intervention.</p>
--	---	---	-------------------------	---

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation Tendances :  Amélioration  Aucune amélioration significative  Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).